



CRITIQUE D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE ÉTROITE ET FLOTTANTE AUTOUR DU TERRAIN D'ARCELOR/ MITTAL-DIFFERDANGE

En principe, le Mouvement Ecologique s'engage de toutes ses forces pour faire avancer le plus rapidement possible le développement des énergies renouvelables. Il est toutefois indispensable de tenir compte des aspects liés à la protection de la nature (voir la prise de position : "Priorité à l'exploitation des potentiels sur les toits en zone urbaine plutôt qu'en rase campagne !", mars 2021). Avec les experts du GT Protection de la nature, nous avons critiqué l'étude environnementale peu professionnelle concernant une installation photovoltaïque flottante installée sur un ancien étang industriel d'ARCELOR/ MITTAL-Differdange. Il est très regrettable et incompréhensible que le bureau d'étude n'ait pas fait appel à l'expertise locale !

De manière générale, nous sommes d'avis qu'après que l'environnement naturel du Minett a beaucoup souffert de l'industrie sidérurgique, les biotopes créés devraient également rester in-



PAP-„ROUD LËNS“, „CACTUS-LALLANGE“ ET Z.I „GADDERSCHEIER“

La rédaction de prises de position dans le cadre de procédures publiques est une tâche principale de la Régionale Sud. Ainsi, nous avons proposé à la ville d'Esch, dans le cadre du projet "Roud Lëns", de planifier de manière plus conséquente un quartier où la voiture serait réduite en fixant la clé de réparti-

tion des places de stationnement pour les voitures, par exemple pour les logements, à 0,3 place par unité d'habitation et celle pour les vélos à 2 places par unité d'habitation. Une autre demande était que la part de logements abordables soit portée à au moins 30% (ce point a été accepté !).

En ce qui concerne le projet du nouveau centre commercial "CACTUS Lallange II", les points suivants ont été demandés : réaliser toute la surface du toit en toiture verte et l'utiliser au maximum pour la production d'électricité solaire, la récupération de l'eau de pluie, par exemple pour les installations sanitaires, ainsi que des stations de recharge pour les e-bikes.

Lors de notre opposition à la modification du PAG au lieu-dit "Z.I. Gadderscheier" (commune de Sanem), nous avons suggéré de prévoir dans le nouveau PAP-NQ des mesures strictes en matière de protection de l'environnement et du climat afin que les riverains ne soient pas exposés à l'avenir à des nuisances encore plus importantes de la part de l'entreprise Kronospan.

En outre, il a été demandé que le conseil communal de Sanem exige des autorités publiques responsables la suppression du projet n° 6.4 "Connexion

interurbaine Differdangen-Sanem" du PST (Plan sectoriel transport), étant donné qu'une liaison routière parallèle existe déjà !

ACTION POUR NON RESPECT DE LA LEGISLATION CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE AU SITE "AN DER ELTER" DANS LA Z.I. „HANEBOESCH“ (DIFFERDANGE)



Le projet de mise en réseau de biotopes dans une zone industrielle, tel que celui envisagé par la commune de Differdange pour la Z.I. "Haneboesch", est très louable et mérite d'être suivi. Ainsi, à l'occasion de la procédure d'autorisation pour l'implantation de l'entreprise OCSIAL EUROPE, le permis de protection de la nature stipulait qu'une bande écologique de 8 m de large devait rester libre sur le côté est de la nouvelle plateforme. Comme l'entreprise n'a laissé que 3 m de libre, nous avons protesté auprès du ministère de l'Environnement, qui a accepté notre protestation, de sorte que les 8 m exigés doivent être rétablis comme bande écologique.

PROTESTATION CONTRE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE BOIS ÉTROIT À LA GARE DE KÄERJENG LORS DE LA 2E PHASE

Nous avons soutenu le BIGS (Biergeinitiativ Gemeng Suessem) dans son action en justice contre la construction d'un pont Widbrücke sur le CR110 dans le secteur de la gare de Bascharge. Comme il est à notre avis clairement prouvé que ce projet est lié au projet de



construction de la route de contournement de Käerjeng, la construction d'un pont sauvage, y compris l'abaissement du CR110, doit être intégrée dans la procédure globale (APD=Avant projet détaillé). Toutes les actions visant à préserver le "Bobësch" ont également été soutenues, en partie grâce à l'accompagnement compétent de biologistes du GT Protection de la nature.

CONTACT

Fränz HENGEN
francis.hengen@education.lu